

QUELQUES CONSEILS POUR RÉUSSIR L'ADOPTION DE VOTRE CHATON...



Il y a beaucoup de bonnes raisons pour décider d'adopter un chaton : envie d'un petit compagnon de vie, de jeu, désir de donner de son temps à un animal et/ou de permettre à vos enfants de câliner et d'élever une petite boule de poils... mais avoir un chat est également contraignant.

En plus du nourrissage et des soins à lui apporter, il faudra également aménager votre maison ou appartement pour que votre habitation soit adaptée à ses besoins (chatière, arbres à chat, ...), lui réserver du temps pour jouer et l'éduquer, et prévoir de le faire garder lors de vos vacances (placement ou personne à domicile), ce qui implique un investissement financier non négligeable, sans oublier le coût des soins vétérinaires (vaccins, stérilisation, ...). Cette décision doit donc être mûrement réfléchie et décidée par l'ensemble des membres de la famille.

1. Quelques informations sur le développement du chaton :

Le chat domestique, même s'il est considéré comme une espèce peu sociale, se sent généralement à l'aise dans un environnement riche en espèces diverses. La capacité du chaton à se socialiser (la socialisation est la capacité de développer une communication et une attitude sociale) dépend de sa génétique et des facteurs environnementaux. Même si l'âge idéal de socialisation d'un chaton aux humains varie, en moyenne, de 2 à 9 semaines, cette période peut donc varier en fonction de la génétique et de l'environnement dans lequel évolue l'animal. La période d'imprégnation et de socialisation primaire commence lorsque le chaton voit et entend (vers le 9ème jour) jusqu'à environ 9 semaines. C'est une période très importante pendant laquelle le chaton se développe tant sur le plan psychomoteur que psychologique.

Grâce au développement neurologique et sensoriel, il va, pendant cette période, acquérir le concept d'identité, d'espèces "amies", de concepts connus et de référentiels auxquels il pourra se référer tout au long de sa vie.

2. Le transfert d'attachement :

Idéalement, un chaton peut être adopté vers l'âge de 8 semaines (si et seulement si le sevrage alimentaire est acquis : celui-ci débute vers 4 semaines et s'achève aux environs de 9 semaines). Le chaton entre alors dans sa période de socialisation et a les capacités de s'attacher aux nouveaux humains ou espèces amies qui composent le système familial.

Il a également la capacité de créer de nouvelles cartes spatiales par rapport à son nouveau lieu de vie, afin de s'y habituer facilement (l'organisation territoriale apparaît avec les marquages faciaux vers l'âge de 3 à 4 mois, c'est-à-dire la période juvénile).

3.

Que faire pour que votre chaton s'adapte facilement à sa nouvelle vie ?

Procurez-lui un espace de vie adapté à ses besoins :

- Il est indispensable que l'organisation de l'espace soit claire pour votre chaton. La première règle à respecter est que son lieu de nourrissage et de couchage soit à distance de son lieu de toilettes (bac à litière). Idéalement, si votre lieu de vie est spacieux, 2 bacs situés à distance l'un de l'autre sont nécessaires. Choisissez des bacs plutôt grands, sans couvercle, et transparents. N'hésitez pas à mettre une couche de litière épaisse afin que le chat puisse gratter et recouvrir à volonté. Ma préférence va aux litières agglomérantes dont l'aspect est proche du sable et facile à entretenir. Il existe des litières agglomérantes ET végétales, idéales pour l'environnement car compostables.
- Si votre chat/chaton n'a pas d'accès à l'extérieur, il est nécessaire d'enrichir et d'organiser son espace (dans ses 3 dimensions) pour qu'il soit adapté à ses besoins éthologiques : prévoyez des arbres à chats les plus hauts possible (nécessité d'assouvir son besoin d'observation, de grimper, sauter, tomber, faire ses griffes, ...) et des étagères en hauteur.
- Fournissez-lui un lieu d'isolement pour pouvoir se reposer : plutôt en hauteur, à l'abri et au calme.
- À son arrivée, habituez-le d'abord à une pièce en particulier, où vous êtes souvent présent. Quand il s'y sentira bien et détendu, vous élargirez petit à petit les espaces de votre domicile.
- N'oubliez-pas de jouer avec lui ! Le chat domestique adore jouer, et le chaton encore plus. Même s'il peut trouver seul des jeux dans son environnement (comme essayer d'attraper des insectes, faire des cabrioles ou encore envoyer valser des petites balles entre ses pattes), jouer avec votre animal est indispensable pour lui permettre d'apprendre tout en lui apportant du plaisir. Tous les comportements fonctionnels du chat se retrouvent dans les jeux (observation, poursuite, chasse, capture, ...).

Votre chaton doit apprendre à ne pas sortir ses griffes lorsqu'il joue avec vous. Idéalement, il ne faut pas le laisser jouer avec vos mains ni avec vos pieds mais plutôt avec des objets adaptés (bâtons avec plumeau, par exemple). S'il aime attraper vos mains et que ses griffes restent rentrées, alors c'est parfait car il reste sous contrôle. Si, au contraire, il les sort, poussez un petit cri pour qu'il comprenne qu'il vous fait mal et arrêtez immédiatement l'interaction avec lui avant que le jeu ne se transforme en agression de défense et ne se termine par des griffades et des morsures. N'hésitez-pas alors à rediriger son besoin d'agression sur un jouet adapté pour qu'il puisse finir sa séquence de jeux.

- Si vous autorisez votre chaton à accéder à l'extérieur, essayez de le maintenir à l'intérieur le plus longtemps possible, idéalement jusqu'à ses 6 mois. Plus il sera attaché à vous et à son lieu de vie, moins il s'éloignera !
- Habituez-le à être manipulé dès son plus jeune âge afin qu'il se laisse facilement soigner et que les visites chez votre vétérinaire se passent bien. Laissez-lui accès à volonté à sa cage de transport (ouverte avec un petit coussin bien douillet à l'intérieur). S'il la choisit comme lieu de couchage, c'est encore mieux ! Ainsi, cette cage sera rassurante et le transport moins stressant.

N'oubliez-pas qu'en Belgique, il est obligatoire de faire identifier son chat via une puce électronique et de le faire stériliser (ou castrer). Cette dernière mesure est indispensable pour lutter contre la surpopulation des chats. Accueillir un chaton dans sa famille est un engagement responsable et à long terme. C'est aussi une aventure merveilleuse, à condition que les besoins biologiques de votre petite boule de poils soient respectés et puissent s'exprimer.

Anne-Sophie Muffat

+ 32 (0)473 / 88.76.81

www.comportementaliste-chien-chat.be

1180 Uccle (Bruxelles)
5080 Warisoulx / La Bruyère (Namur)
Cofondatrice de l'ABCAEB

(Association Belge des Comportementalistes
Animaliers Éthiques et Bienveillants)